

# La crise sanitaire limite l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Moins 30 % d'embauches pour les porteurs de handicap au premier semestre de 2020 par rapport au premier semestre 2019. Le chiffre de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) parle de lui-même.

Le handicap reste encore un frein pour trouver un emploi en France, en 2020. Les personnes dans cette situation ont un taux de chômage deux fois plus important que dans le reste de la population active : 16 % contre 8 % pour les personnes sans handicap. « Il faut changer de logique : arrêter de considérer ces salariés comme un poids qu'il faut compenser mais réfléchir à ce qu'ils vont apporter en plus », réclame Hervé Delacroix, administrateur à l'Association des paralysés de France (APF).

Les personnes handicapées ont vu leur position sur le marché de l'emploi se dégrader avec la crise économique liée à l'épidémie de Covid-19. Le gouvernement a annoncé lundi 16 novembre une série de mesures en faveur des handicapés, parmi lesquelles figurent des dispositions contre le chômage.

Face à cette crise, le Premier ministre a annoncé la prolongation de six mois, jusqu'au 30 juillet 2021, de la prime de 4 000 euros versée pour l'embauche en CDI d'un travailleur handicapé. L'objectif est de créer 30 000 emplois.

Le président du Collectif Handicaps, Arnaud de Broca, n'est pas convaincu : « Les mesures annoncées étaient attendues, mais il n'est pas certain qu'elles suffisent à combattre les préjugés dans le contexte actuel de tension sur l'emploi. »

Les personnes handicapées sont plus éloignées de l'emploi car il y a trois facteurs qui les pénalisent :

- des difficultés d'accessibilité : plus de la moitié des établissements qui accueillent le public ne sont pas accessibles aux handicapés.
- un plus faible niveau de qualification : plus d'un bénéficiaire de l'obligation d'emploi sur deux n'a pas le bac.
- des discriminations qui persistent : la moitié des personnes handicapées déclarent avoir été discriminées dans l'emploi.

Même pour ceux qui ont un travail, les mesures sanitaires ont compliqué le maintien dans l'emploi, à cause des difficultés d'adaptation du télétravail à certains handicaps.

Parmi les valeurs de la République, il y a l'absence de toutes formes de discriminations. Si on se penche sur l'emploi des personnes handicapées, on constate qu'il reste du chemin à faire.

BORON Enzo, DINOUARD Mathis, TARBY Célia, ROUTHIER Lolita.

